Faut-il des laïcs dans l'Eglise

Réflexion historique

« Faut-il des laïcs dans l'Église ? » En 1976, dans la très sérieuse et bien-pensante revue *Communio*, le futur cardinal Hans-Urs von Balthasar intitulait ainsi quelques pages où il prêchait pour un retour à l'essentiel : ce qui fait le chrétien, c'est l'adhésion au groupe des disciples de Jésus-Christ. La distinction « clercs – laïcs » vient après, elle est secondaire.

Trente-cinq ans plus tard, la nécessité d'un « changement de perspective » est plus urgente que jamais. Le cléricalisme est si enraciné dans les mœurs qu'il fait partie des blocages qui empêchent toute évolution dans notre Église.

Qui oserait redire aujourd'hui la fameuse phrase du saint pape Pie X (1903-1914) ? Je cite :

« L'Église est par essence inégale, c'est-à-dire comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui exercent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Ces catégories sont tellement distinctes entre elles que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs » (Actes de SS. Pie X, éd. Bonne Presse, t. 2, p. 135).

Ne rions pas : la façon de voir qui s'exprime là laisse des traces profondément imprimées dans la mentalité de beaucoup de chrétiens, y compris quand ils réagissent contre elles

Le concile Vatican II avait bien amorcé un « renversement de perspective ». Il avait rejeté le schéma sur l'Église préparé par Rome, et placé le chapitre sur « Le Peuple de Dieu » avant celui sur « La constitution hiérarchique de l'Église et spécialement l'épiscopat » (Lumen Gentium, ch. 2 et 3). A lire la suite du texte, on s'aperçoit cependant qu'elle ne prend guère acte de ce changement. Lumen Gentium juxtapose sans les unifier deux façons de voir l'Église. A l'époque, il s'agissait de rallier la minorité conservatrice. À la lumière du demi-siècle qui a suivi, on constate avec évidence que les « freins » introduits dans le texte ont permis à la curie romaine de neutraliser pratiquement l'impact de ce changement.

On mesure chaque jour à quel point ce retour à l'essentiel est difficile à atteindre et surtout est loin de se traduire dans les faits [1]. Car il s'agit bien d'une transformation de nos réflexes courants lorsque nous utilisons le mot « Église ». Au lieu de voir d'abord un ensemble institutionnel bien organisé, avec ses responsables soigneusement hiérarchisés son quadrillage géographique, ses unités de taille de plus en plus grandes, son personnel de permanents et de spécialistes, ce qui devrait nous être d'emblée présent à l'esprit, c'est la multitude d'hommes et de femmes, groupés en communautés plus ou moins grandes, qui se caractérisent par la confiance qu'elles font à un certain Jésus de Nazareth, qui éclaire leur vie, lui donne sens, et qui, tant bien que mal, inspire leurs actes. Ce sont eux, les porteurs de la Bonne Nouvelle. Eux, petit troupeau dans la foule immense des humains, qui témoignent, par leur présence de la force libératrice de l'Evangile. Sans eux, il n'y a pas d'Église. L'Église ne subsiste à travers les siècles que par eux, les croyantes et les croyants.

En venir à penser ainsi ne va pas de soi. Je propose de partir d'une évidence première : que le mot *laïc* est un terme *foncièrement clérical*. Il sert à délimiter nettement la frontière entre l'immense majorité des baptisés et la petite minorité d'entre eux qui occupent dans notre Église catholique des positions de *pouvoir*.

En effet, nous sommes bien sur le terrain du pouvoir. Dans les années qui ont suivi le concile, l'effort de la curie a porté principalement sur un point : limiter la *collégialité* qui devait caractériser les rapports entre les évêques, spécialement avec l'évêque de Rome. Pendant le concile, Paul VI avait fait introduire dans la Constitution *Lumen Gentium* une « *Note explicative préalable* » qui en donnait une définition restrictive. Dès avant la fin du concile, il promulguait un règlement des *Synodes* romains qui en faisait un corps purement consultatif, destiné à éclairer le pape sur l'état de l'Église.

Les années suivantes allèrent dans le même sens. Rome a limité l'autorité des conférences épiscopales, qu'elles soient régionales ou continentales. Lors des dernières grandes assemblées d'évêques latino-américains, à Puebla, à Santo Domingo, la curie romaine a cherché à contrôler l'assemblée par ses délégués. En outre, les documents finaux de ces assemblées n'ont pu paraître qu'avec le feu vert de Rome, qui ne s'est pas privée d'y introduire des corrections. Les aspirations clairement exprimées pour un *Concile africain* ont fait place à des « synodes spéciaux pour l'Afrique », tenus à Rome et sous la conduite de Rome.

Il a fallu un phénomène sociologique massif pour qu'on prenne conscience de la nécessité de faire un pas de plus. Tant qu'il y a eu beaucoup de prêtres dans les Églises du « centre » (le contre, c'est l'Occident, l'Europe, l'Italie), l'édifice tenait debout. Depuis que la pénurie de prêtres atteint ce « centre », on s'y pose des questions. Y compris à Rome, mais sans que cela ébranle en rien le système hyper-centralisé de notre Église.

En réalité, il a fallu du temps pour qu'on prenne la mesure de la question. Rappelons-nous les beaux temps de l'Action Catholique. L'A.C., c'était la forme organisée de l' « apostolat des laïcs ». On parlait sans complexe de la « collaboration des laïcs au ministère des prêtres ». Les laïcs étaient donc des collaborateurs. Sans doute, on ajoutait parfois un correctif en parlant de la dimension missionnaire de la foi chrétienne tout court, mais en fait l'ensemble du Peuple de Dieu était une masse d'auxiliaires. De toute façon les rôles étaient bien définis : aux laïcs la christianisation du temporel, au clergé le spirituel. De cela aussi, il reste des traces.

Avec la diminution du clergé, les pays du « centre » se trouvaient dans une situation analogue à celle de multiples communautés dans les « jeunes Églises », comme on disait. D'où l'apparition de diverses formes de « collaboration de laïcs au ministère des prêtres » : c'est le titre d'une *Instruction* du Vatican (1995) tout entière consacrée à bien délimiter la frontière des « pouvoirs » des uns et des autres.

La forme plus récente de la question, c'est la « nécessité d'une nouvelle évangélisation », à laquelle l'ensemble des baptisés sont conviés. Elle trahit des inquiétudes, mais ici non plus, aucune trace de mise en question du « modèle » actuel, toujours aussi hyper-centralisé.

Le « renversement de perspective » indispensable, c'est d'abord dans nos têtes qu'il doit se faire. Ce dont il s'agit, c'est d'abandonner purement et simplement notre idée d'une pyramide dont le sommet est le pape, l'étage plus bas les évêques, plus bas encore les prêtres, enfin une base de laïcs parmi

lesquels un petit nombre, *par suppléance*, seraient appelés à rendre des services que le clergé n'est plus en mesure d'assurer lui-même.

A la place, il nous faut revenir à l'image qui était celle des premiers siècles : celle d'un réseau de communautés de tailles variables, en communion entre elles, dont chacune était dotée des « structures » indispensables à son bon fonctionnement. Ce modèle, Jean-Paul II y a fait allusion dans son encyclique sur l'œcuménisme, lorsqu'il parle du fonctionnement du premier millénaire de l'histoire de l'Église. Jusqu'ici, c'est resté un vœu pieux.

Pour entrer un peu plus dans cette optique, rappelons-nous tout d'abord que Jésus était un « laïc », et qu'il n'a jamais voulu fonder une religion nouvelle, encore moins instituer un clergé. Il a bien choisi quelques disciples plus proches, pour « être avec lui et pour les envoyer annoncer le message et chasser les démons », comme dit Marc (*Mc* 3, 14). .Mais il a aussi envoyé sur les routes une série d'autres disciples. Des « envoyés » : c'est le sens du mot « apôtre ». Saint Luc a accolé ce titre aux « Douze » choisis par Jésus (*Lc* 6, 13), qui ont joué un rôle particulier en tant que « témoins de la résurrection », mais Paul a revendiqué le titre (*Rm* 1, 1 ; *Gal* 1, 1 etc.), et il a aussi été utilisé pour d'autres. Il n'est pas mauvais de nous remettre devant le sens premier du mot : dans le groupe des adeptes de la « voie », certains sont des « chargés de mission ». Rien a voir avec une caste de « spécialistes du culte » députés à la manipulation - toujours dangereuse - du « sacré ». Par rapport à la foule des humains, tous les baptisés sont des « envoyés ».

Lorsque les premières communautés ont commencé à se réunir, après l'expérience déroutante de la résurrection, elles ont bien dû se donner quelques règles de fonctionnement et se répartir les tâches. Pour désigner ces responsables, elles ont soigneusement évité tous les termes qui auraient pu évoquer la catégorie des spécialistes du culte, aussi bien dans le judaïsme que dans la culture grecque environnante. Elles ont parlé de « présidents », de « pilotes », de « superviseurs », de « serviteurs », d' « anciens ». C'est le *groupe entier* des hommes et des femmes attirés par l'espérance nouvelle qui s'est très vite perçu comme le porteur d'un message destiné à « toutes les nations » (*Mt 28*,19). Pour se désigner lui-même, ce groupe a choisi un terme emprunté à la vie politique : assemblée, ekklesia.

Dans les aspirations actuelles à la réforme de notre Église, le mot qui vient spontanément à l'esprit est celui de *démocratie*. Chez les « autorités », il provoque immédiatement un réflexe de rejet : « l'Église n'est pas une démocratie ». A quoi on peut rétorquer qu'elle est « plus qu'une démocratie », car elle est tout entière maintenue dans l'existence par le fait que des *personnes libres* se laissent attirer – par grâce, certes, sous l'impulsion de l'Esprit - à adhérer au groupe des disciples de Jésus.

C'est bien pourquoi le dicton ancien (souvent cité par le Père Yves Congar) affirmait que dans l'Église, « ce qui concerne tout le monde doit être débattu par tout le monde ». Plus impressionnante encore, cette citation de saint Augustin à propos du texte de *Mt* 16 sur le « pouvoir des clefs » confié à Pierre : « Ce n'est pas un homme seul, mais l'Église dans son unité qui a reçu ces clefs. Ceci met en relief l'excellence de Pierre, car il a représenté l'universalité et l'unité de l'Église, lorsqu'il lui fut dit : 'je te confie', alors que c'était confié à tous » (cité par J.-M. Tillard, *L'évêque de Rome*, p. 134-135).

De ce point de vue, le fonctionnement des « communautés de base » a quelque chose d'exemplaire. C'est toute l'assemblée des croyants qui prend les grandes décisions, même si elle confie certaines fonctions différenciées à tel ou tel membre de la communauté. En effet, ce régime d'assemblées permet à la communauté de garder la conscience que c'est elle tout entière qui est responsable de sa

bonne marche, comme c'est elle tout entière qui est responsable de la présence de la Bonne Nouvelle dans la société. Et c'est devant l'assemblée que les « chargés de services » ont à rendre compte de leur gestion.

Va dans le même sens la pratique qui consiste à confier les divers services non à une seule personne, qui risque d'en devenir le – ou la – spécialiste, mais à des *équipes*. De même, la pratique selon laquelle les services sont confiés pour des *périodes limitées*, ce qui oblige l'assemblée à reprendre conscience périodiquement du fait que c'est elle-même qui en est responsable.

Je propose donc de *disqualifier* les termes de *laïc*, *laïcat* et de les bannir autant que possible de notre vocabulaire. Par contre, tout le langage de la *coresponsabilité* et de la *participation* mérite d'être utilisé. Mieux : tout ce qui va dans le sens de la *cogestion* mérite d'être mis en œuvre. Et commençons par la base, au risque de quelques tâtonnements, de quelques échecs. Dans la foulée, je propose de mettre au frigo le mot « sacerdoce », emprunté au vocabulaire du sacré. Mais ceci est une autre histoire...

Paul Tihon

http://www.lumenonline.net

[1] Je laisse de côté pour l'instant la fameuse « laïcité » à la française ou à la belge, objets de débats périodiques pleins d'intérêt, pour m'en tenir à l'usage du mot « laïc » dans notre Église.